

## Patrick Devedjian “déshabillé” sur LCP



Patrick Devedjian, le séillant député & Président du Conseil Général des Hauts de Seine était l'invité de l'émission "Déshabillons-les" sur LCP la chaîne parlementaire .

l'album de "Déshabillons-les" :

[.http://www.publicsenat.fr/vod/l-album-de-deshabillons-les/125546](http://www.publicsenat.fr/vod/l-album-de-deshabillons-les/125546)

Patrick Devedjian : une vie

Jeunesse et vie familiale

Fils de Roland Devedjian<sup>[1]</sup>, ingénieur [arménien](#) né à [Sivas](#) en [Turquie](#), immigré en France à cause du [génocide arménien](#), et de Monique Wallois<sup>[1]</sup> née à [Boulogne-sur-Mer](#), Patrick Devedjian est élève à l'école communale de [La Frette-sur-Seine](#), au Collège arménien Samuel-Moorat de [Sèvres](#), puis à l'École Fénélon et au [lycée Condorcet](#). Il poursuit ses études à la faculté de droit d'[Assas](#), puis à l'[Institut d'études politiques de Paris](#)<sup>[1]</sup>. La [guerre d'Algérie](#), qu'il perçoit comme une confrontation entre musulmans et chrétiens et qui lui rappelle à ce titre le [génocide arménien](#) fui par son père<sup>[2]</sup>, suscite son engagement [nationaliste](#) de jeunesse. De 19 à 22 ans<sup>[3]</sup>, il adhère au groupe d'extrême droite [Occident](#)

(groupe dissous en 1968 qui renaitra sous le nom d'[Ordre nouveau](#)).

Il est marié depuis le [26 juillet 1969](#) à Sophie Vanbremeersch<sup>[1],[4]</sup>, fille du [général Claude Vanbremeersch](#). Le couple a quatre enfants<sup>[5]</sup> et sept petits-enfants.

Avocat au barreau de [Paris](#) depuis [1970](#)<sup>[11]</sup>, il a notamment défendu [Jacques Chirac](#) et [Charles Pasqua](#).

## Carrière politique

### Débuts

En [1964](#), Patrick Devedjian, comme [Alain Madelin](#), [Hervé Novelli](#), [Claude Goasguen](#) ou [Gérard Longuet](#), rejoint le groupe activiste d'extrême droite [Occident](#) fondé par [Pierre Sidos](#). Selon un article du *Petit Varois* du 11 novembre 1965<sup>[6]</sup>, Patrick Devedjian et Alain Madelin sont condamnés par le tribunal correctionnel de Draguignan à un an de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve pour vol et détention d'armes<sup>[6]</sup> (faits également rapportés par *Var Matin* et par *Nice Matin*<sup>[7],[8]</sup>). Patrick Devedjian date son éloignement du mouvement Occident de l'année [1966](#), suite à sa rencontre avec [Raymond Aron](#)<sup>[9]</sup>. Selon le journaliste Frédéric Charpier, repris par le quotidien *Libération*, Devedjian est membre de ce mouvement au moins jusqu'en janvier [1967](#), son éloignement d'[Occident](#) étant dû au climat délétère qui règne en son sein à cette époque<sup>[10]</sup>. Il est accusé d'avoir participé en janvier 1967 à un commando d'Occident qui avait attaqué des étudiants d'extrême gauche à [Rouen](#)<sup>[11]</sup>, et est condamné comme « auteur moral » le [12 juillet 1967](#) avec douze autres militants d'extrême droite pour « violence et voies de fait avec armes et préméditation »<sup>[12]</sup>. Soupçonné d'être la taupe ayant dénoncé les membres arrêtés, il subit le [supplice de la baignoire](#)<sup>[13]</sup> et le groupe prononce son exclusion en novembre 1967<sup>[14]</sup>. Il a depuis publiquement assumé et regretté ce qu'il considère comme une erreur de jeunesse<sup>[15]</sup>.

En [1970](#), il crée avec Georges Liébert la revue *Contrepoint*, ancêtre de

[Commentaire](#) sous le patronage intellectuel de Raymond Aron.

## Adhérent au RPR

Durant les années qui suivent, sa carrière d'avocat et ses convictions politiques l'amènent à se rapprocher du mouvement gaulliste. Il adhère à l'UDR en 1971 et contribue à la fondation du tout nouveau [RPR](#). Il en rédige les statuts avec [Charles Pasqua](#), dont il est proche.

En 1977, la liste de gauche emmenée par le sénateur communiste [André Aubry](#) gagne les élections municipales à [Antony](#). [Anti-communiste](#) convaincu<sup>[16]</sup>, Devedjian se présente au nom du RPR pour reprendre la ville.

Il est battu aux législatives de 1978, ainsi qu'aux cantonales de 1982 et aux municipales de [mars 1983](#). Cependant, après un recours au tribunal administratif et au Conseil d'État, l'élection municipale de 1983 est annulée pour fraude<sup>[17]</sup>. Il sort vainqueur de la seconde élection et est élu maire d'[Antony](#). Sur sa liste, [Jean-Yves Le Gallou](#) est adjoint à la culture en tant que membre du Parti républicain. En [1985](#), quand il adhère au [Front national](#), Patrick Devedjian l'exclut de la majorité municipale<sup>[18]</sup>. Maire d'Antony pendant 19 ans, de 1983 à 2002, il se consacre à la modernisation de sa ville, qu'il habite toujours. Il est réélu en 1989, 1995 et 2001, date à laquelle la liste qu'il conduit l'emporte pour la première fois au 1<sup>er</sup> tour.

## Député de 1986 à 2002

Élu [député](#) en [1986](#), il est membre jusqu'en [2002](#) de la [commission des finances](#). Rapporteur des accords du [GATT](#) en [1993](#) puis du budget de la Justice entre [1997](#) et [2002](#), il est l'un des rares parlementaires du [Rassemblement pour la République](#) (RPR) à avoir voté en faveur du [traité de Maastricht](#) en [1992](#). Au sein du RPR, il est classé parmi les [libéraux](#).

Durant la [campagne présidentielle de 1995](#), il est, avec [Nicolas Sarkozy](#), un fervent partisan d'[Édouard Balladur](#). Après que le duel [Jacques Chirac/Édouard Balladur](#) s'est soldé par la défaite du camp Balladur, il traverse une période de pénitence au sein du RPR comme la plupart des balladuriens. Il rentre en grâce durant la [campagne présidentielle de 2002](#).

## Ministre sous la présidence de Jacques Chirac

La droite gagne en [2002](#) ; sous l'autorité de [Nicolas Sarkozy](#), alors ministre de l'Intérieur, il est nommé ministre délégué aux Libertés locales où il met en œuvre l'Acte II de la décentralisation. En raison de la demande de [Jacques Chirac](#) que les ministres n'exercent plus de mandat exécutif, il démissionne de son poste de maire d'Antony en faveur de l'un de ses adjoints, Raymond Sibille, puis Jean-Yves Sénant. C'est son suppléant [Georges Siffredi](#) qui devient député comme la loi le prévoit.

Lorsque Nicolas Sarkozy est nommé à l'Économie et aux Finances, Patrick Devedjian devient ministre délégué à l'Industrie jusqu'en [mai 2005](#), date à laquelle il n'est pas repris dans le gouvernement Villepin. Il est réélu député de la 13<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine (Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Sceaux) en [octobre 2005](#).

Lorsque Nicolas Sarkozy démissionne pour prendre la présidence de l'[UMP](#), Patrick Devedjian estime que celui-ci incarne une politique de droite « décomplexée » et libérale.

Comme conseiller politique de Nicolas Sarkozy, Patrick Devedjian est un des premiers membres de l'UMP à se prononcer publiquement pour le retrait du [CPE](#)<sup>[19]</sup>, bien qu'il ait préalablement défendu à plusieurs reprises cette mesure<sup>[20]</sup>, issue d'une convention de son parti<sup>[21]</sup>.

## Carrière sous la présidence de Nicolas Sarkozy

Lors de l'[élection présidentielle de 2007](#), il soutient naturellement la candidature de [Nicolas Sarkozy](#). Le [18 mai 2007](#), Patrick Devedjian ne fait pas partie du [gouvernement François Fillon \(1\)](#) et fait part de son agacement quant à l'ouverture prônée par [Nicolas Sarkozy](#) en déclarant : « Je suis pour un gouvernement d'ouverture, y compris aux sarkozistes, c'est tout dire<sup>[22]</sup> ».

Mécontent de la nomination de [Rachida Dati](#) à la fonction de Garde des Sceaux, poste que Nicolas Sarkozy lui aurait selon lui auparavant promis, Patrick Devedjian prend néanmoins, le [1<sup>er</sup> juin 2007](#), la succession de Nicolas Sarkozy à la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine et accède à la tête de l'[UMP](#),

comme secrétaire général délégué, en remplacement de [Brice Hortefeux](#), puis, le 25 septembre 2007, comme secrétaire général.

En [juin 2007](#), Patrick Devedjian, pour avoir qualifié de « salope » l'ex-députée [Anne-Marie Comparini](#) (MoDem)<sup>[23]</sup> au cours d'une discussion informelle filmée par la chaîne locale [TLM](#), s'attire la condamnation de nombreux politiques et du président de la République pour ses propos<sup>[24]</sup>. Il présente immédiatement ses excuses à Anne-Marie Comparini en privé puis en public.

Patrick Devedjian quitte ses fonctions à la tête du parti majoritaire, le [5 décembre 2008](#), quand il est nommé [ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Mise en œuvre du plan de relance](#), une fonction gouvernementale temporaire créée pour suivre le [plan de relance économique français](#) suite à la crise financière. Il n'est cependant pas reconduit dans le [gouvernement François Fillon \(3\)](#), formé le [14 novembre 2010](#).

## Président du conseil général des Hauts-de-Seine

Un an après son élection à la tête du Conseil général, Patrick Devedjian déclare dans *L'Express* du [17 juillet 2008](#) : « Dans la continuité de ce qu'avait engagé [Nicolas Sarkozy](#), je suis amené à nettoyer les [Écuries d'Augias](#) » dans le département des [Hauts-de-Seine](#) <sup>[25]</sup> <sup>[26]</sup>. Ce propos provoque un conflit entre Patrick Devedjian et d'autres élus du département.

L'élection de Jean Sarkozy provoque de nouvelles tensions, si vives que Patrick Devedjian affirme : « Entre Nicolas et moi, il y a son fils » <sup>[27]</sup>. Contre la volonté de Devedjian, [Jean Sarkozy](#) est élu président du groupe majoritaire au Conseil général<sup>[28]</sup><sup>[29]</sup>. Le jeune élu cherche ensuite à briguer la succession de ce-dernier à la tête de de l'[Établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense](#) (EPAD), après que celui-ci a échoué à faire repousser la limite d'âge qui le contraignait à y renoncer<sup>[30]</sup>. Un mouvement d'hostilité dans l'opinion publique contraint néanmoins Jean Sarkozy à retirer sa candidature<sup>[31]</sup><sup>[32]</sup>. La directrice de cabinet du Conseil général, Marie-Célie Guillaume racontera elle-même, plus tard, avoir alimenté la presse<sup>[33]</sup> en informations utilisées contre Jean Sarkozy.

En novembre 2010, après sa non reconduction dans le troisième gouvernement de

François Fillon, Patrick Devedjian est battu lors de l'élection du président de la fédération UMP des Hauts-de-Seine, par le député [Jean-Jacques Guillet](#), élu avec 64 % des suffrages exprimés. Il accuse alors l'entourage de [Nicolas Sarkozy](#) d'avoir orchestré la manœuvre contre lui<sup>[34]</sup>.

À l'approche des élections cantonales de mars 2011, Patrick Devedjian redoute que Jean Sarkozy ne cherche à prendre sa place, à la tête du Conseil général<sup>[35]</sup>. De fait plusieurs élus UMP font mine de se positionner et Jean Sarkozy lui-même évoque la « nécessité de sang neuf »<sup>[36]</sup>. Le résultat des élections change la situation<sup>[37]</sup>: alors que Patrick Devedjian est réélu à Antony, plusieurs sortants sarkozystes (notamment [Isabelle Balkany](#) et [Marie-Cécile Ménard](#)) sont défaits<sup>[36]</sup>. Nicolas et Jean Sarkozy<sup>[38]</sup> font alors savoir qu'ils ne s'opposent pas à la réélection du président du Conseil général.

En juin 2012, après la défaite de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle, la directrice de cabinet de Patrick Devedjian, Marie-Célie Guillaume publie un roman à clef, *[Le Monarque, son fils, son fief](#)*, qui relate les manœuvres conduites, selon elle, contre Patrick Devedjian par le « clan Sarkozy ». L'enjeu semble en être le contrôle politique du Département des Hauts-de-Seine" (le « fief ») et l'ambition de Jean Sarkozy (le « fils ») d'en prendre la tête. Entièrement orienté sur le point de vue de Patrick Devedjian, le livre provoque un grand émoi « dans la [Sarkozie](#) »<sup>[39]</sup> et au sein de l'UMP Hauts-de-Seine. Accusé d'avoir commandité le livre<sup>[40]</sup>, Patrick Devedjian se garde de le désavouer<sup>[41]</sup>, mais finit par concéder le licenciement de sa directrice de cabinet.

## Député après la défaite de Nicolas Sarkozy de 2012

Il redevient député de la 13<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine le 14 décembre 2010, et réélu en juin 2012 avec seulement 200 voix d'avance sur son concurrent chevènementiste (MRC) Julien Landfried soutenu par le PS (le taux d'abstention est de 37 %). Sa réélection est cependant annulée par le [Conseil constitutionnel](#) le 18 octobre 2012 en raison de inéligibilité de son suppléant [Georges Siffredi](#) qui était déjà remplaçant UMP au Sénat et ne pouvait donc se présenter aux

législatives<sup>[42]</sup>. Une législative partielle se déroule en conséquence les 9 et 16 décembre ; au 1<sup>er</sup> tour Patrick Devedjian arrive en tête avec plus de 49,8 % des suffrages, devant son opposant Julien Landfried (disposant de 32 % des voix) et un taux d'abstention de 63 %<sup>[43]</sup>, et il est réélu au second tour avec 60 % des voix<sup>[44]</sup>.

Le [11 septembre 2012](#), il annonce son soutien à la candidature de [François Fillon](#) pour la présidence de l'[UMP](#) lors du [congrès d'automne de 2012](#)<sup>[45],[46]</sup>.

## Détail des mandats et fonctions

### Fonctions gouvernementales

- du 7 mai 2002 au 30 mars 2004 : ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, chargé des Libertés locales, dans les gouvernements [Raffarin I](#) (mai-juin 2002) et [Raffarin II](#) (juin 2002-mars 2004).
- du 31 mars 2004 au 31 mai 2005 : ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, dans le gouvernement [Raffarin III](#) (mars 2004-mai 2005).
- du 5 décembre 2008 au 13 novembre 2010 : ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Mise en œuvre du plan de relance dans le [gouvernement Fillon II](#).

### Mandats parlementaires

Député des [Hauts-de-Seine](#) :

- du 2 avril 1986 au 16 juillet 2002 : élu le 16 mars 1986, réélu le 12 juin 1988, le 28 mars 1993, le 1<sup>er</sup> juin 1997 et le 16 juin 2002 (abandonne son siège à son suppléant le 16 juillet 2002, pour cause de maintien aux fonctions de ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, chargé des Libertés locales).
- du 4 octobre 2005 au 5 janvier 2009 : élu le 2 octobre 2005, réélu le 17 juin 2007.



- depuis le 14 décembre 2010 : retrouve automatiquement son siège un mois après la cessation de ses fonctions gouvernementales, et est réélu le 17 juin 2012 au second tour, élection annulée le 18 octobre 2012 par décision du conseil constitutionnel, réélu au second tour de la législative partielle le 16 décembre 2012.

## Mandats locaux

### Mandats municipaux et intercommunaux

- du 16 octobre 1983 au 29 mai 2002 : maire d'[Antony](#).
- du 30 mai 2002 au 27 octobre 2005 : 2<sup>e</sup> adjoint au maire d'[Antony](#) (Hauts-de-Seine).
- du 11 octobre 2002 au 27 octobre 2005 : président de la [Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre](#) (membre entre 2002 et 2008).

### Mandats départementaux

- depuis le 29 mars 2004 : conseiller général (élu dans le [canton de Bourg-la-Reine](#)) et vice-président du conseil général jusqu'en 2007.
- depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007 : président du [conseil général des Hauts-de-Seine](#).

## Fonctions politiques

### Rassemblement pour la République (RPR)

- 1984 : membre du comité central du [RPR](#).
- 1986-1988 : secrétaire national aux fédérations.
- 1998-1999 : secrétaire national du RPR, chargé des questions sociales.
- 1999-2001 : porte-parole du RPR.
- 2001-2002 : conseiller politique de Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR.

### Union pour un mouvement populaire (UMP)



- en 2002 : membre du conseil des fondateurs et du comité exécutif de l'UMP.
- du 25 septembre 2007 au 5 décembre 2008 : secrétaire général de l'[UMP](#).

Après avoir été longtemps secrétaire départemental de la fédération UMP des Hauts-de-Seine, puis président, il est battu par [Jean-Jacques Guillet](#), député et maire de [Chaville](#) le 15 novembre 2010<sup>[47]</sup>.

## Engagements divers

### Communauté arménienne

Engagé au sein de la communauté [arménienne](#) de France, dont il est issu, Patrick Devedjian milite notamment pour la reconnaissance du [génocide arménien](#) par la [Turquie](#). Il est d'autre part à l'origine du réexamen parlementaire, huit ans après une première tentative infructueuse de la gauche, d'une proposition de loi finalement adoptée en octobre 2006 et par lequel la France reconnaît l'existence du génocide arménien<sup>[48]</sup>.

Vingt ans plus tôt, en [1985](#), Patrick Devedjian avait qualifié de « [résistance](#) » les actions de l'[Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie](#) (Asala)<sup>[49]</sup> qui a commis une centaine d'attentats entre 1975 et 1983 dans le but de forcer la reconnaissance du génocide arménien par la Turquie et la communauté internationale. Il a d'ailleurs été l'avocat de certains membres de l'Asala<sup>[50]</sup>.

### Adhésion de la Turquie à l'UE

Patrick Devedjian milite contre l'entrée de la Turquie dans l'[Union européenne](#), estimant qu'elle ne respecte pas encore les [critères de Copenhague](#). Selon lui, la Turquie n'assume pas son passé ([négarion du génocide arménien](#)), ne reconnaît pas certains États membres de l'Union européenne (la [République de Chypre](#)) et persécute certaines minorités (les [Kurdes](#)).

Mais il reste partisan d'un dialogue avec la Turquie.

source : wikipedia.fr

